



**PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES  
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL  
(NOMINATIFS)  
N°62-2024-120

PUBLIÉ LE 7 MAI 2024

# Sommaire

## **Préfecture du Pas-de-Calais /**

62-2024-04-30-00011 - Arrêté préfectoral accordant la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement à M. Grégory SCHIETTECATTE, domicilié à MAZINGARBE. (1 page)

Page 3

62-2024-04-30-00012 - Arrêté préfectoral accordant la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement à Mme Gwendoline LAGACHE, domiciliée à LENS. (1 page)

Page 5

Préfecture du Pas-de-Calais

62-2024-04-30-00011

Arrêté préfectoral accordant la médaille de  
bronze pour acte de courage et de dévouement  
à M. Grégory SCHIETTECATTE, domicilié à  
MAZINGARBE.



**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet**

Chefferie du cabinet

Arras, le 30 avril 2024

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL**

accordant une récompense pour acte de courage et de dévouement

VU le décret du 16 novembre 1901, modifié par le décret du 9 décembre 1924 portant création en matière de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-721 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution des récompenses susvisées ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Jacques BILLANT en qualité de Préfet du Pas-de-Calais ;

CONSIDERANT que, le 17 juin 2023, Monsieur Grégory SCHIETTECATTE, domicilié 31 rue Boileau, Cité 7 à MAZINGARBE, a fait preuve d'un courage et d'un dévouement exemplaires en sauvant la vie d'une personne victime d'un grave malaise cardiaque ;

**ARRETE**

**Article 1er** : La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à Monsieur Grégory SCHIETTECATTE, domicilié 31 rue Boileau, Cité 7 à MAZINGARBE.

**Article 2** : Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.



Le préfet,

Jacques BILLANT

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 00

Préfecture du Pas-de-Calais

62-2024-04-30-00012

Arrêté préfectoral accordant la médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement à Mme Gwendoline LAGACHE, domiciliée à LENS.



**PRÉFET  
DU PAS-DE-CALAIS**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Cabinet**

Chefferie du cabinet

Arras, le 30 avril 2024

**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL**

accordant une récompense pour acte de courage et de dévouement

VU le décret du 16 novembre 1901, modifié par le décret du 9 décembre 1924 portant création en matière de récompenses pour actes de courage et de dévouement ;

VU le décret n° 70-721 du 17 mars 1970 portant déconcentration en matière d'attribution des récompenses susvisées ;

VU le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et départements ;

VU le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Jacques BILLANT en qualité de Préfet du Pas-de-Calais ;

CONSIDERANT que, le 3 avril 2024 à HENIN-BEAUMONT, Madame Gwendoline LAGACHE, domiciliée 15 rue Séraphin Cordier à LENS, a fait preuve d'un courage et d'un dévouement exemplaires en sauvant la vie d'une personne victime d'un grave malaise cardiaque ;

**ARRETE**

**Article 1er** : La médaille de bronze pour acte de courage et de dévouement est décernée à Madame Gwendoline LAGACHE, domiciliée 15 rue Séraphin Cordier à LENS.

**Article 2** : Le présent arrêté sera publié au Recueil des Actes Administratifs de la Préfecture.



Le préfet,

Jacques BILLANT

Rue Ferdinand Buisson  
62020 ARRAS Cedex 9  
Tél : 03 21 21 20 00